

N/REF : 5/02/2026 15H35 C:265061 I:36754

V/Email reçu le Jeudi 05/02/2026 a 15H35

SELON DEVIS N° 6010021

ARBRE FRUITE

**1 RUE LAVOISIER
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 1 LAVOISIER
1 RUE LAVOISIER
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 10 Février 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 LAVOISIER - RESTAURANT - MME ROCHETON *0476228208*

MOTIF : VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N° 6010021 DU 30/01/2026 D UN MONTANT DE
614,19 € TTC

Donneur d'ordre : Mme V ROCHETON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe hautepression

MISE EN PLACE DU MATERIEL
CURAGE DES RESEAUX CUISINE JUSQU AU BAC A GRAISSE (SANS VIDANGE DU
BAC A GRAISSE)

DEPOSE DU WC SUSPENDU
CURAGE DE L EVACUATION DE CELUI CI AVEC ESSAI DE REPARAGE DU RESEAU A
L AIDE D UNE CAMERA
TRAVAUX NON GARANTIE POUR RECHERCHE DE L EXUTOIRE

LE 09/02/2026 A 12H45
CONTROLE DE L'INSTALLATION
REPERAGE DES COLONNES
INTERVENTION POUR LE DÉBOUCHAGE DE LA COLONNE D'EAUX USÉES EN PASSANT
PAR LES WC HANDICAPÉ, SUR ENVIRON 3 METRES.
OBSERVATION : PRÉSENCE D'UNE RÉDUCTION DANS LES CAVES DE L'IMMEUBLE,
POUVANT ENTRAÎNER UNE RÉCIDIVE DE BOUCHON.
ENSUITE, RÉALISATION DU CURAGE DU RÉSEAU EAUX USÉES DE LA CUISINE
JUSQU'AU BAC A GRAISSES.
NETTOYAGE COMPLET ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 09/02/26 a 20H15 Mme V ROCHETON

FF TT Email envoyé le 30/01/26 a 07H56 Mme V ROCHETON

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUIE QUI APPARAÎTRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,50	Curage des cuisines	188,56	282,84
1,00	Débouchage controle installation	228,99	228,99
TOTAL H.T.			511,83
T.V.A. a 20,00%			102,36
TOTAL T.T.C.En EURO			614,19

Valeur en votre reglement au 31 Mars 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN